

DU JARDIN ROYAL DES PLANTES MEDICINALES DE PARIS AUX JARDINS COLONIAUX :
DEVELOPPEMENT DE L'AGRONOMIE TROPICALE FRANÇAISE

JUHÉ-BEAULATON Dominique

Historienne, UMR 8054 Mald – Université de Paris I

Publié dans J.L. Fischer (Dir.), 1999, *Le jardin entre science et représentation*, Paris, CTHS : 267-284.

Résumé

Dès les premiers voyages autour du monde, les navigateurs rapportèrent des plantes exotiques que les naturalistes essayèrent de conserver d'abord dans des herbiers puis dans des jardins. Ils y furent encouragés par les scientifiques et les autorités politiques. Malheureusement, de nombreuses plantes ne résistaient pas au voyage. Pour essayer de limiter les pertes, des jardins-relais furent créés dans les ports, comme celui des apothicaires de Nantes qui sera étudié en détail ici. Des listes de plantes utiles furent remises aux capitaines de navires chargés de les rapporter. Les jardins s'équipèrent de serres chaudes et des jardins-relais furent créés dans les zones tropicales. Les premiers jardins furent ceux des établissements européens implantés sur les côtes du monde tropical, Afrique, Asie, Amérique, jalonnant les itinéraires des navigateurs. Un grand nombre de végétaux ont ainsi été importés en Europe. Ces jardins avaient des relations entre eux, échangeaient des plantes, celui de Paris servant de relai de base à ce réseau. A la fin du XIX^e siècle fut créé à Nogent un jardin colonial, annexe du jardin des plantes. Ce jardin avait pour objectif de multiplier les plantes destinées aux colonies. Chaque colonie avait un jardin d'essai ainsi qu'un certain nombre de stations agricoles réparties sur tout le territoire tenant compte des conditions écologiques régionales. Les administrateurs essayaient d'y acclimater les espèces économiquement intéressantes comme le café, le cacao, le coton américain, l'arachide, le tabac, l'hévéa... L'exemple de la colonie du Dahomey sera plus particulièrement examiné.

Introduction

Depuis le XV^e siècle, les navigateurs-commerçants ont rapporté de leurs voyages aux Indes des végétaux pouvant servir à l'alimentation ou au commerce. De leur côté, les naturalistes ont effectué des voyages pour étudier et rapporter des plantes. Mais le transport et la multiplication des végétaux exotiques poussant habituellement sous les tropiques demandent des soins particuliers. Nous essaierons de voir comment l'organisation du transport des plantes et l'institution d'un réseau de jardins botaniques ont permis le développement d'une agronomie tropicale. Je présenterai les différentes références qui ont servi de base aux connaissances des botanistes et des agronomes en m'appuyant plus particulièrement sur des exemples choisis en

France et dans ses colonies africaines tout en essayant cependant de tenir compte des relations européennes.

I RESEAUX DE CONNAISSANCES

L'étude des jardins botaniques conduit à s'intéresser aux botanistes, à leurs références et à leurs relations. Celles-ci s'inscrivent dans l'établissement d'un réseau de connaissances alimenté par différentes sources d'informations¹ : récits de voyages, plantes rapportées² et catalogues de jardins seront examinés successivement.

A Rôle des navigateurs

A partir du XV^e siècle les progrès de la navigation permirent des expéditions lointaines et la découverte de nouveaux continents. Au cours de ces voyages, les navigateurs découvrirent de nouvelles plantes qu'ils essayèrent souvent de rapporter. Les récits de leurs voyages comportent souvent des descriptions des nouvelles plantes observées, ce qui suscita l'intérêt des naturalistes qui jusqu'alors avaient limité leurs connaissances à la flore européenne. Parallèlement à l'expansion commerciale européenne autour du monde, ils commencèrent à étudier les plantes exotiques. Certains comme Charles de l'Écluse dit Clusius consacra plusieurs ouvrages aux plantes rares et exotiques dans lesquels on peut voir des illustrations de la pomme de terre, de l'igname ou du fruit du baobab pour ne citer que ces exemples. Parmi les récits de voyages cités dans les premiers ouvrages des botanistes figurent essentiellement les ouvrages des auteurs arabes et portugais, puis ceux de Thévet (1588) et Linshoten (1638). Dans l'ensemble, ils sont peu cités et ne semblent pas avoir représentés la source de base sur les végétaux exotiques. De plus, les naturalistes obtenaient des informations sur la flore d'après ce que les navigateurs pouvaient rapporter et selon leurs intérêts, à savoir que leurs séjours se limitaient à des escales temporaires et qu'ils ne s'aventuraient guère en dehors des ports et des simples lieux de mouillage. Certains naturalistes, comme Clusius, encouragèrent les capitaines de navire à rapporter de leurs voyages des plantes afin d'accroître les connaissances des pays lointains. Citons un extrait³ de l'introduction d'un de ses ouvrages intitulé Exoticarum libri decem (1605):

¹J'ai consulté un certain nombre de sources publiées ou inédites comme des récits de voyages, des dictionnaires de Géographie, des ouvrages de botanistes du XVI^e au XVIII^e siècle, des catalogues de jardins, des traités sur les jardins... et des documents d'archives du Ministère de la Marine et des Colonies, du Muséum d'histoire naturelle conservés aux Archives Nationales de Paris, aux Archives Nationales Section Outre Mer à Aix-en-Provence et aux Archives Municipales de Nantes.

² Il s'agit soit des plantes séchées, soit de graines, fruits ou plantes vivantes dont l'acclimatation a été tentée. Parmi les plantes "africaines" citées retenons l'igname, la noix de cola, la maniguette ou poivre de Guinée, le palmier à huile, le baobab, le dragonnier, divers fruits et pois dits de Guinée...

³ Traduit du latin par C. Urfels.

“De grands progrès seraient faits si vous chargiez vos concitoyens qui organisent maintenant avec la grâce de Dieu des traversées vers l'Inde, l'Afrique et l'Amérique avec tant de bonheur, de recommander à tous les pharmaciens et chirurgiens qu'ils joignent à leurs marins à l'étranger pour les soigner, et d'avertir aussi les capitaines des navires de rapporter les tiges des arbres exotiques avec leurs feuilles, fleurs et fruits. Si cela pouvait arriver, qu'ils ne négligent pas d'observer, de recueillir, de conserver et de rapporter les écorces aromatiques, les racines médicinales, les bulbes, les fruits et les graines, après avoir noté avec soin les noms que les indigènes donnent aux choses singulières, et même leurs propriétés, s'ils remarquent qu'elles en ont.”

Clusius indique par ailleurs que les Hollandais¹ “qui ont navigué dans les régions extérieures me donnèrent des indications sur beaucoup de choses exotiques”. Dans un autre ouvrage, Rariorum plantarum (1601), il cite également les navigateurs portugais. L'igname de Sao Tomé aurait été rapportée en 1596 ainsi que le Phaseolus peregrinus. Il arrive que des noms soient cités : ainsi Francisco Rodriguez pour l'arbre à kapok² dont Sebaldu de Weert dit qu'il pousse aussi en Guinée (Clusius, 1605). Jacob et Pierre Garet sont mentionnés pour un arbre à calebasse, Francis Leclerc pour des pois de l'île de Sao Tomé, Simon Parduvin et Pierre Garet pour des haricots noirs de Guinée (Phaseolus nigritarum ex Guinea). Bauhin (1650) reprend les sources utilisées par Clusius. Il fait une longue description du palmier à huile d'après Franc Penin cité dans Clusius.

B Herbiers, jardins, serres

Les voyageurs ont rapporté des plantes qui furent d'abord conservées dans des herbiers et ont permis à la science botanique de progresser. Si de nombreux naturalistes herborisèrent eux-mêmes, peu voyagèrent dans les zones tropicales. Leurs connaissances se développèrent grâce aux apports des voyageurs. Ainsi, le botaniste J. Ray (1704) présente un pharmacien de Londres, Jacobus Petiver, comme “très savant en botanique”. Il a “dans toutes les régions de la terre et partout où nos marchands vont négocier, des amis dévoués à ses études, des médecins, chirurgiens, marchands et marins qui, dans tous les endroits qu'ils abordent ou s'arrêtent, cueillent des plantes avec application, les font sécher et les lui envoient en Europe afin qu'il rassemble un immense trésor de plantes exotiques et fort rares, et l'augmente par de nouvelles acquisitions. Son travail a enrichi le nôtre de très nombreuses espèces nouvelles et rares.”..

Petiver, sous la forme d'une lettre adressée au Docteur Hans Sloane, publia un catalogue de quelques plantes de Guinée, avec leurs noms indigènes et leurs vertus dans le bulletin de la Société royale en 1697. Un catalogue des plantes conservées par Petiver figure également dans

¹ Les Hollandais, par leur commerce avec l'Asie Mineure, la Chine et le Indes organisent d'une manière étendue et régulière l'importation de plantes de toutes les parties du monde (Bunard, 1891)

² Arbor lanifera peregrina. L'illustration représente une cabosse de kapokier (Ceiba pentandra).

l'ouvrage de Magnol (1697) sous le titre Musei Petiveriani centuria prima. La provenance des plantes est indiquée ainsi que le nom de l'expéditeur : Canarie, Montpellier, Malabar, Ceylan, Madraspatan (Samuel Brown), Cape coast en Guinée (Edward Bartar), Gottenburgh au Danemark. Herman de Leyde lui envoya plusieurs plantes de Ceylan.

Nous voyons ici comment s'organisait un réseau de connaissances depuis la récolte des échantillons de plantes mis en herbiers par des voyageurs, l'expédition à un naturaliste qui en assure la collection, la conservation et la diffusion scientifique par la publication. C'est ainsi que l'on retrouve ce pharmacien comme référence dans les travaux des botanistes comme Ray qui publia une Histoire des plantes entre 1686 et 1704. Il faut de plus préciser que les ouvrages étaient rédigés en latin alors connu de tous les scientifiques et qu'ainsi les connaissances se diffusaient très rapidement en Europe.

Parallèlement aux travaux des naturalistes, de nombreux jardins botaniques furent créés au XVI^e siècle. Toutes les capitales et de nombreuses villes en possédaient un car le jardin était le complément indispensable d'une école de médecine et de pharmacie. Les jardins botaniques se sont développés grâce aux plantes rapportées par les navigateurs et voyageurs, ce que les catalogues de ces jardins mettent en évidence. Ces ouvrages représentent la troisième référence des botanistes. Ils avaient pour objectif de faire connaître au monde scientifique les collections de plantes disponibles dans les différents jardins européens pour l'étude et les échanges, participant ainsi à l'enrichissement de ces mêmes collections. Ainsi le naturaliste hollandais Hermann rapporta au jardin de Leyde un grand nombre de plantes de ses voyages à Ceylan et au Cap de Bonne Espérance. Un bon nombre de celles-ci figurent dans les catalogues des jardins de Leyde ... et de Montpellier (Hermann, 1657; Magnol, 1697). Hermann (1657) cite les catalogues du jardin de Paris (cat. hort. reg. Par.), de Montpellier (Magnol Bot.) et aux Indes, le jardin de Malabar (Horti indici Malabarici). Magnol (1697) dans le catalogue du jardin de Montpellier cite les jardins de Paris (H. R. Paris.) et d'Amsterdam (H. L. Batav.). Le jardin de Madrid servait de pépinière aux plantes du Pérou, du Chili et du Mexique et fournissait les autres jardins européens. Ortegae (1797) classe les jardins botaniques espagnols : "Madrid, Valence, Hispali, Gadibus, Mexico, Nova Carthagena, Barcinone, Lima, Caesar Augustae", et cite la provenance des plantes et qui les a envoyées :

- D. Martinum Sessè, médecin et botaniste explorateur en nouvelle Espagne, à Cuba .
- D. Vincentium Cervantes, jardin botanique de Mexico, professeur de botanique.
- D. Joannem Tafallam, professeur, expédition botanique au Pérou et au Chili.
- D. Marianum Espinosa, chirurgien de Cuba.

Le désir de pouvoir conserver vivantes des plantes tropicales amena à bâtir des serres dans les jardins botaniques : à Leyde, la première serre fut construite en 1599, à Gand en 1646

et à la même époque à Amsterdam. Le jardin du roi de Paris ne fut équipé qu'en 1714 pour abriter le caféier donné par le bourgmestre d'Amsterdam, M. Paneras¹.

II ORGANISATION DES ECHANGES ET RESEAUX DE JARDINS

Le transport des plantes issues des milieux tropicaux demande que des mesures particulières soient respectées. Les écarts de température entre le lieu d'origine et l'arrivée dans les ports européens étaient une des principales causes de la perte des graines et des plants rapportés. L'étape suivante du transfert des ports au jardin du Roy à Paris était souvent fatale aux échantillons encore vivants. C'est ainsi que certains jardins situés dans les principaux ports des côtes françaises se virent chargés d'une fonction supplémentaire : servir de relai au jardin de Paris. L'exemple du jardin de Nantes va montrer l'organisation de ce réseau.

A Du jardin des Apothicaires de Nantes au jardin royal de Paris

Le jardin des Apothicaires de Nantes servit par ordonnance du roi Louis XV de pépinière et d'entrepôt au jardin royal des plantes de Paris (Courteix, 1929). Sa fondation date de 1688. A l'origine, ses principales fonctions étaient d'approvisionner les officines de la ville en plantes médicinales et d'assurer l'instruction des élèves en pharmacie et médecine. Les apothicaires, endettés pour la construction des bâtiments, décidèrent en 1703 de vendre les coffres de pharmacie fournis aux vaisseaux marchands. Mais leur requête fut refusée par l'intendant de Bretagne, Monseigneur Ferrand. En 1719, un décret de l'intendant Chirac projette l'amélioration et l'organisation du jardin :

“Art. V : entendons que le dit jardin prenne la qualité de jardin royal des plantes et qu'il soit subordonné à notre jardin du Roy... et soit comme un entrepôt et un séminaire de notre dit jardin pour l'entretien et la culture des plantes des païs étrangers. Qu'à cet effet, le Directeur... prenne soin de retirer les caisses des plantes, graines et racines qui leur seront adressées, pour le compte de notre dit jardin, et qu'il communique à notre intendant de notre jardin les plantes nouvelles et rares qu'il recevra des païs étrangers et qu'il cultivera dans le dit jardin de Nantes.

Art. VI : Enjoignons à tous les chirurgiens qui se pourvoiront à Nantes des remèdes pour les voyages de long cours pour les Indes occidentales et orientales et sur les côtes d'Afrique de rapporter des païs où les vaisseaux toucheront au moins quatre plantes ou arbustes dans leur propre terre, et toutes les graines qu'ils pourront ramasser avec les étiquettes de leurs noms vulgaires, s'il y en a, prenant soin de les renfermer dans des boîtes et de les garantir de

¹ N. Witsen chargea le Directeur de la compagnie des Indes, Van Horn, de rapporter des graines de caféier d'Arabie. Lorsqu'il en reçut un pied, il le donna au jardin d'Amsterdam où l'on en obtint des fruits qui furent semés à leur tour et produisirent de nouveaux individus. Le pied envoyé à Paris en 1714 fut multiplié et en 1726, deux pieds furent envoyés à la Martinique. (Deleuze, s.l.n..d.)

l'humidité, à peine de dix livres d'amende contre la contrevenance qui seront pris sur leur gage au profit du dit jardin à la poursuite et à la diligence du dit directeur.

Et pour cet effet, ordonnons à tous les capitaines de vaisseaux de tenir la main à ce que les dits chirurgiens s'informent exactement de tous les remèdes particuliers qui sont en usage dans les païs étrangers pour la guérison des maladies...

Ar. VII : ordonnons au dit Directeur du jardin de Nantes qu'aussitôt qu'il aura reçu des paquets de graines, de plantes ou d'arbustes des païs étrangers, il en informe notre intendant du jardin royal des plantes de Paris et en envoie une partie de celles qu'on peut aisément transporter, retenant les plantes et arbustes qui ont besoin de culture et de rafraichissement jusqu'à ce qu'elles soient en état d'être transportées.“

Le projet se poursuit, mais ce n'est que le 9 septembre 1726 qu'une ordonnance du roi Louis XV assujettit les capitaines de navire nantais à rapporter des pays étrangers et des colonies françaises les graines et les plantes nécessaires. Le maire de Nantes, Mellier, dès octobre 1726, se mit en rapport avec Jussieu alors intendant du jardin royal de Paris afin de connaître la liste des plantes étrangères que renfermait ce jardin. Son but était d'établir un catalogue des graines et des plantes récoltées dans les colonies françaises. Des mémoires furent rédigés et remis aux capitaines de navire partant outre mer. Une liste de plantes et d'arbres se trouvant sur la côte occidentale de l'Afrique fut rédigée d'après les ouvrages du père Labat (1722, 1728).

La liste des plantes remise aux capitaines est composée des noms vulgaires des plantes, dont l'usage était courant. Il s'agit avant tout de plantes présentant un intérêt économique, commercial : canne à sucre, épices, indigo, coton, cacao, gomme..., et de plantes alimentaires : manioc, igname, arbres fruitiers...

Les archives municipales de Nantes ont conservé une liste des navires ayant relâché au port de Nantes et des plantes rapportées par ces mêmes navires¹. Les graines et les plantes rapportées furent remises au Directeur du jardin des Apothicaires de Nantes qui en transmit une partie à Jussieu². Les procès verbaux accusant réception des plantes sont accompagnés de remarques sur leur état de conservation. Beaucoup d'entre elles, faute de soin, arrivaient en mauvais état de conservation. Par la suite, les mémoires remis aux capitaines furent complétés par des instructions.

D'autres ports de mer possédaient des jardins qui ont pu servir de relai au jardin des plantes de Paris. Le jardinier du roi André Thouin¹ chargé en 1788 par le Ministre de la Marine et des Colonies, le Comte de la Luzerne, d'établir un échange de plantes entre la France et ses colonies indique que le roi possède un jardin “à Marseille, un à Toulon, un à Brest, un à

¹La côte africaine, théâtre de la traite esclavagiste, ne paraît pas avoir fait l'objet de récoltes de plantes. Les navires relâchant sur cette côte se dirigeaient ensuite vers le continent américain; la longueur du voyage, les conditions de la traversée ont certainement causé la perte des plantes africaines.

² Le Gouverneur de Hauterive semble avoir joué un rôle important.

Lorient, un à La Rochelle, un à Hier. Il serait important de savoir quels sont les fonds qui sont affectés à ces établissements et dans quel état ils sont. Ces renseignements ne peuvent s'obtenir que par la démarche qu'en fera le Ministre de la Marine aux intendants de ces différents ports".²

B Les voyageurs naturalistes et les expéditions scientifiques du XVIII^e siècle.

Au XVIII^e siècle de nombreux botanistes partent étudier la flore exotique. Soit individuellement comme Adanson au Sénégal (1749-1753) ou Palisot de Beauvois dans le golfe de Guinée et en Amérique (1789-1803), soit au sein d'une expédition scientifique. Ne citons que l'expédition aux terres australes de Bougainville (1766) et les célèbres voyages du capitaine Cook (1768-1779).

Adanson, correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, montre également dans le récit de son séjour en Afrique le rôle du pouvoir politique et des institutions dépendantes :

“Quoique j'eusse envoyé tous les ans en France un grand nombre d'animaux, des oiseaux, des poissons, des insectes, des herbiers, des graines de plantes et d'autres productions du pays à Mrs de Réaumur et de Jussieu, à mesure que ces choses s'étaient présentées; je sçavois qu'il maquoit encore bien des choses, surtout beaucoup d'arbres et arbrisseaux qui n'avoient jamais paru en Europe, pas même dans les jardins du roi. Instruit de la protection singulière dont sa majesté daigne favoriser la botanique; excité de plus par les ordres de Monseigneur le duc d'Agen, qui me parvenoient par les lettres de M. B. de Jussieu, je crus qu'il étoit de mon honneur, en qualité de naturaliste et de botaniste e ne pas retourner en France sans apporter avec moi les plantes les plus remarquables que produit le climat brûlant du Sénégal, pour les joindre à celles que sa majesté a fait rassembler des deux hémisphères et qu'elle entretient avec autant de magnificence que de goût dans ses superbes serres de Trianon, de Choisi et de Paris”. (1757 : 176)

Cependant, même les naturalistes eurent des difficultés à rapporter vivantes les plantes issues du milieu tropical. En 1753, Adanson mit en caisse avant de quitter le comptoir de Podor au Sénégal un grand nombre de plantes, dont "la plupart furent perdues par les rigueurs de la saison" et les plantes qui restaient périrent à l'arrivée "par les grands froids" (1757 : 178)³.

¹ Texte cité dans Letouzey, 1989. Archives du Muséum, MS 47.

² Les archives de ces différentes villes apporteraient peut-être des informations concernant ces jardins. Les recherches dans ce domaine doivent être poursuivies.

³ Adanson séjourna au Sénégal de 1749 à 1753. il publia en 1757 une "histoire naturelle du Sénégal comprenant un récit de son voyage .

En février 1788, Thouin poursuivant le projet d'échanges de plantes lancé par le Ministre de la Marine La Luzerne, lui écrit¹ pour lui demander de bien vouloir accorder le passage d'un jardinier sur un navire à destination des colonies françaises des Indes orientales (MS 47). Il rédige à l'intention de ce jardinier-voyageur, Joseph Martin, un mémoire d'instructions très détaillées concernant la conservation et la culture des plantes qu'il transporte d'Europe et à celle qu'il doit rapporter des colonies. Le voyage de Joseph Martin dura un an et demi, "temps pendant lequel (il a) été chargé ... de conduire à l'Isle de France une collection d'arbres fruitiers et de plantes en nature, ainsi qu'un assortiment de graines d'arbres et de plantes utiles dans l'économie et dans les arts... Ce temps a été aussi employé à parcourir le Cap de Bonne Espérance, les Isles de France, de Madagascar, de Cayenne, de Saint Domingue et de la Martinique pour en rapporter des végétaux utiles au jardin du roi d'après les ordres de M. Le Comte de Buffon²". (MS 47)

C organisation des transports

En 1789, Le Berryais publie un ouvrage intitulé "traité des jardins", dans lequel il préconise l'emploi de boîtes remplies de terre dans lesquelles sont mises les semences "recueillies dans leur parfaite maturité, laissées dans leurs capsules,... pour les préserver pendant la traversée, des insectes du dessèchement et du contact de l'air salé."(T. 4 : 291)

L'étude des archives du Muséum National d'Histoire Naturelle montre l'aboutissement de cette organisation : en 1819, est créée une école pour les "jeunes naturalistes destinés à voyager" (AJ15/865). Les élèves sont sélectionnés sur concours et suivent une année d'étude. Puis, ils partent en voyage dont la destination est choisie par les professeurs qui leur précisent également les instructions à suivre et les renseignements à recueillir. Un rapport de mission devait être remis au Ministre de l'intérieur³. Les recherches sur le quinquina furent ainsi encouragées, car son "existence" était "soupçonnée à la Guyane française et dans les possessions au Sénégal". En mars 1819, dix élèves sont recrutés dont "deux zoologistes et anatomistes, deux botanistes et agriculteurs, deux minéralogistes et géologues".

En 1855, les instructions pour les voyageurs et employés des colonies sont réimprimées pour rapporter des plantes : emballage, entretien, méthodes de dessiccation et de conservation, serres de voyage... Ces dernières ont été inventées par M. N. Ward en 1829⁴ et d'abord

¹ Tous les documents relatifs à l'élaboration de projet ont été publiés par Yvonne Letouzey dans son remarquable ouvrage sur le jardin des plantes (1989 : 174-195).

² En réalité Thouin.

³ Le jardin du Roy devient Museum National d'Histoire Naturelle en 1793, placé sous l'autorité du Ministère de l'intérieur. Il redevient jardin du Roi et cabinet d'histoire naturelle à la chute de l'empire en 1814 .

⁴ Découverte fortuite de Ward en 1829 : en essayant de conserver une chrysalide d'un sphinx dans une bouteille il y constata le développement de la végétation. Les premiers essais de voyage avec ses serres datent de 1834. Il

utilisées en Angleterre. Ce sont de petites caisses de 0,90 m. à 1 m. de long sur 0,50 m. de large et 0,70 à 1 m. de hauteur. Les archives du Muséum comprennent plusieurs mémoires d'instructions remis aux voyageurs comportant notamment des dessins de ces serres de voyage (AJ15/565).

III JARDINS DES COLONIES ET COMPTOIRS EUROPEENS SOUS LES TROPIQUES : ESSAIS, ACCLIMATATION, RELAIS

Répondant à l'intérêt porté par les autorités politiques et scientifiques aux plantes exotiques dans un but de mise en valeur des colonies françaises, un certain nombre de jardins y fut créé au XVIII^e siècle. Les plus connus sont le jardin des Pamplémousses créé en île de France (Maurice) en 1735-1736¹, le jardin botanique de Saint Denis à la Réunion en 1769, le jardin la Gabrielle à Cayenne en 1778, celui de Saint-Pierre à la Martinique en 1803, le jardin royal la Sénégalaise à Richard-Toll au Sénégal en 1816, celui de Pondichéry en 1827... Cependant d'autres jardins existaient déjà sous les tropiques en relation avec l'expansion européenne en Afrique et dans les Indes occidentales et orientales dont les rôles, méconnus jusqu'à présents, seront rapidement examinés.

A Jardins des établissements européens outre-mer

Dès les premiers voyages au long cours, les navigateurs choisirent sur les côtes fréquentées des lieux favorables pour s'approvisionner en eau, bois, denrées alimentaires et commercer avec les habitants. Certaines de ces escales devinrent des postes fixes, simples comptoirs ou établissements fortifiés, dont les jardins assuraient la production de vivres frais aux résidents permanents, aux membres des équipages lors des escales et aux esclaves qui y transitaient avant leur départ vers les Amériques².

Dans ces jardins se trouvaient des plantes potagères cultivées en Europe comme les choux, carottes, salades, toutes plantes classées sous le terme de "légumes", des espèces fruitières, méditerranéennes et tropicales, au sein desquelles dominaient les agrumes, des plantes "commerciales" comme le tabac, la canne à sucre, le café. Toutes ces plantes ont fait l'objet d'essais de culture visant à leur acclimatation. Ceci est clairement montré par Bosman

relate les différences de température entre Sidney, Cap Horn, Rio de Janeiro. Les caisses étaient placées sur le pont, sans arrosage.

¹ La Bourdonnais, gouverneur de l'île, fait un jardin dans sa résidence de Monplaisir. En 1739, le domaine est vendu à la Compagnie des Indes et le jardin est plus ou moins abandonné jusqu'à son rachat en 1770 par Pierre Poivre nommé intendant en 1767. en 1772, Poivre vend le jardin au roi. Le directeur, N. de Céré, organise des pépinières pour les besoins des îles et pour exporter dans les autres colonies des semences et des plants de toutes sortes. De Céré fit des envois à Pondichéry, à Goa, aux Seychelles, à Madagascar, à Cayenne, à Saint Domingue, la Martinique et bien sûr Paris. (R. Le Juge de Segrais, 1934).

² Il sera question ici des jardins des forts européens présents sur la côte occidentale de l'Afrique, plus précisément du Golfe de Guinée. Voir Juhé-Beaulaton, 1994.

(1705 : 420), un voyageur hollandais, qui fit des essais de culture lors de son séjour de 13 ans en Guinée :

“je suis assuré que non seulement toutes sortes de fruits de l'Afrique mais aussi plusieurs sortes de ceux d'Europe y croîtroient fort bien. J'en ai fait un essai en y semant des choux, des carottes, des raves, du persil, etc. J'ai trouvé que tout y a aussi bien meûri qu'en Europe.”(sic) .

Bien qu'ils n'aient pas été créés dans cet objectif, ces jardins ont certainement constitué les premiers centres d'introduction de certains "légumes européens", comme le montre le texte de Bosman, et de nombreuses espèces fruitières d'origine américaine. Ainsi, le père Bullet (1778) note sur son croquis du jardin du fort français de Ouidah (situé dans l'actuel Bénin) le “pommier cajou“ (Anacardium occidentale) dont c'est la première mention dans cette région .

Les jardins des forts européens ont donc été des jardins d'essai de plantes provenant de tous les continents et ont constitué l'étape intermédiaire avant la diffusion de nouvelles plantes. Certains essais de plantes ne provenant pas du monde tropical n'ont pas été concluants : les grenades ont pourri avant maturité et la vigne, bien que produisant des fruits deux fois par an, n'a donné que du raisin de table (Smith, 1751). Les Européens semblent s'être davantage intéressés à l'acclimatation de plantes européennes ou provenant d'autres régions tropicales qu'aux plantes africaines, car celles-ci sont peu représentées parmi les plantes cultivées dans ces jardins. Cependant, bien que les résidents européens ne fussent pas pour la plupart des hommes de sciences¹, certains se sont intéressés à la flore locale.

Dalzel (1793 : 4), gouverneur du fort anglais à Ouidah, fut surpris par la propriété adoucissante d'une baie, rendant sucré ce qui est amer, venant sur "un grand arbre, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier²". Il s'agit probablement du Synsepalum dulcificum³, appelé également “fruit miraculeux”. Il essaya d'en cultiver et obtint des “plants de six ou sept pouces” qu'il tenta de ramener en Angleterre. Malheureusement, ils ne survécurent pas au voyage. Il essaya de préserver les baies sèches ou sous forme de sirop sans nous informer de la suite de cette entreprise. Dalzel ne connaissait pas les méthodes employées pour rapporter des plantes tropicales en Europe⁴. Le cas de cette plante constitue le seul exemple d'essai connu de culture d'une plante "indigène". Ces jardins n'avaient pas pour objectif principal de servir de

¹ Exception faite d'Isert (1793) qui expédia un certain nombre d'échantillons de plantes en Europe et que l'on retrouve aujourd'hui dans les grandes collections d'herbier, notamment à Paris, Vienne, Londres...

² Les feuilles du Synsepalum ont une forme lancéolée qui peut être comparée à celle de l'olivier.

³ Chevalier (1936) précise que le Synsepalum est spontané dans la forêt de l'Ouest africain et qu'il est souvent planté dans les villages du sud Bénin de la côte jusqu'à Abomey. J'ai pu l'observer en différents endroits, planté à proximité des habitations.

⁴ D'autres voyageurs, auteurs de récits, ont remarqué cette plante aux propriétés si caractéristiques. Certains ont même insisté sur les avantages qu'elle offrirait en pharmacie. Dans son journal, le Chevalier des Marchais écrit en 1724 qu'il avait rapporté des "pépins de ce fruit qui sont assez semblables aux pépins de nos poires", mais ils ont été perdus au cours du voyage.

relais entre la flore locale et les jardins botaniques européens. Cependant, ils ont joué un rôle certain dans l'acclimatation et la diffusion d'un certain nombre d'espèces végétales, maraîchères et fruitières, bien avant la création des jardins des missionnaires chrétiens et des administrateurs coloniaux. Leur fonction de jardin d'essai a été et est encore méconnue. Certaines des cultures maraîchères actuelles étaient déjà présentes dans les jardins des établissements européens du XVIII^e siècle. Leur diffusion dans les pratiques agricoles indigènes doit donc être antérieure à la période coloniale. L'entretien du jardin du fort français de Ouidah était assuré par une main d'œuvre indigène servile en relation avec les habitants de Ouidah. Des échanges de plantes ont ainsi été facilités permettant l'introduction de nouvelles espèces végétales dans les systèmes agricoles africains par le biais des jardins ou zones de cultures proches des habitations¹.

A côté des cultures "alimentaires" et de l'intérêt porté à la flore locale, les employés des forts ont également procédé à des essais de cultures à vocation économique en rapport avec les intérêts de l'époque, à savoir le tabac, la canne à sucre, le café. Les essais de plantes "économiques" se situent à la fin du XVIII^e siècle, dans un contexte politique et économique en mutation. Gourg, directeur du comptoir français de Ouidah essaya de cultiver le tabac, la canne à sucre et il aurait aimé tenté la culture du café pour laquelle il réclama des plants.

"La terre est excellente à Juda, et dans toute cette partie les caffés et cotone (sic) y prospèreraient je pense tout aussi bien que dans nos colonies et peut-être mieux. Le sucre y viendrait bien aussi surtout dans les terrains bas dont la terre est plus forte; le coton vient assez naturellement. J'avais demandé des pieds de caffé; il serait facile en passant à la Mine de s'en procurer. Le gouverneur hollandais n'en refusera pas parce qu'il n'en cultive que pour l'agrément."²

Ses projets ne semblent pas avoir obtenu l'assentiment du Ministre de la Marine. Mais nous pouvons constater qu'il existait des relations entre les jardins entretenus par les résidents européens sur la côte africaine.

En France, après l'abolition de la traite en 1793, Denyau de la Garenne (1799) alors directeur du comptoir de Ouidah au Dahomey rédigea un mémoiron *de la traite*". Il "rapportant les intérêts de la République de conserver l'établissement de Juda malgré l'abolition de la traite". Il présente deux types d'arguments : développer les cultures pratiquées en Amérique comme la canne à sucre et le tabac, exploiter et accroître les ressources locales comme l'huile de palme. Cette idée s'intégrait dans les courants de pensée anti-esclavagiste qui commençaient à se développer à la fin du XVIII^e siècle³.

¹Ce rôle des jardins dits "de case" a déjà été souligné par Vansina (1985) en Afrique forestière qui pense de plus qu'ils ont pu être le lieu de domestication de plantes locales.

² DFC 75, pièce 118, p 26.

³ La traite à nouveau autorisée sous le consulat de Bonaparte, ce projet resta sans lendemain.

En 1791, un docteur en médecine, M. Dubroue, rédige un plan des mesures que peuvent prendre les colonies "pour assurer les moyens de multiplier leurs cultures et de perfectionner leurs manufactures" : chaque colonie devrait avoir une école de culture, un jardin de plantes utiles aux colonies servant de pépinière et un botaniste pour mener à bien ce projet. Celui-ci ne se réalisera véritablement qu'au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, lorsque M. Cornu sera nommé à la chaire de culture du Muséum.

B le jardin colonial de Nogent

Dès leur fondation, le jardin des plantes de Paris envoya des graines et des végétaux aux colonies françaises. Lorsque Cornu (1901) fut nommé professeur de culture au Muséum en 1884, il établit des relations personnelles basées sur les échanges avec les jardins coloniaux étrangers (Kew, Calcutta, Ceylan, Java, Natal, Rio de Janeiro) et il relança l'envoi de graines en 1884. Avant cette date, les serres de Paris ne disposaient que de peu de plantes. Il devenait nécessaire d'en produire et de créer des postes de correspondants. La première serre établie dans un but de multiplication fut effective en 1886. Cornu fit imprimer une liste des plantes disponibles et l'adressa à tous les jardins coloniaux et il entretint une correspondance très active avec les pays tropicaux pour se procurer graines et plantes. Cornu eut l'idée d'insérer une liste spéciale constituée des graines reçues par les correspondants. Il cite l'exemple des quinquinas¹ introduits dans les colonies françaises. Des jardins sont créés dans les colonies : Libreville au Gabon en 1886, Dabou en Côte d'Ivoire en 1893, Porto Novo en 1895, Tananarive en 1897. Les plantes proviennent du Muséum qui devient un centre d'éducation pour les colonies assurant la formation des jardiniers. Les élèves de l'école nationale d'horticulture de Versailles suivent des cours au Muséum. En 1899, est créé le jardin colonial de Nogent, rattaché au Ministère des colonies, auquel est adjointe en 1902 une Ecole supérieure d'agriculture coloniale².

C Les stations agricoles

Après la période des conquêtes coloniales et la création des jardins d'essais dans chaque colonie, le gouvernement français attendit les années 1920 pour entreprendre une politique de développement agricole de ses nouvelles colonies. Le début du XX^e siècle se caractérise essentiellement par un bilan des potentialités agricoles des territoires outre-mer. Ce n'est qu'après la première guerre mondiale³ que les premières stations agricoles expérimentales se développent dans chaque colonie.

¹ Quinquinas qui ont "voyagé" dans des serres de Ward.

² Voir les travaux de C. Bonneuil et M. Kleiche (1993)

³ La première station est créée en 1908 en Tunisie. Voir les travaux de C. Bonneuil et M. Kleiche (1993)

Le lieutenant gouverneur du Dahomey, Fourn, écrit en novembre 1922 au directeur du Muséum d'Histoire Naturelle afin de lui rendre compte du programme d'action agricole dans la colonie devant débiter en 1923¹. Ce programme tient compte des essais tentés et des résultats obtenus depuis vingt ans. Le service d'agriculture crée dans chaque région en fonction des milieux naturels des stations spécialisées dans l'étude et l'intensification de cultures propres à chacune. La préférence est donnée à sept plantes : palmier à huile, cocotier, maïs, cacaoyer, caféier, cotonnier et tabac.

La station du cocotier est située sur la bande côtière, à Cotonou, où est créée une pépinière de plants sélectionnés. La station du palmier à huile se trouve à Pobé, la culture des oléagineux représentant un enjeu économique fondamentale pour la France. La station du maïs est créée à Sakété afin d'améliorer la culture. Le maïs est cultivé dans toute la colonie, mais il est surtout abondant dans la région d'Allada, Sakété, Pobé. Des stations sur le Cacaoyer et le caféier sont installées dans le Mono et à Allada après une étude menée par le jardin colonial (probablement celui de Nogent). Dernier exemple, le coton, cultivé dans le moyen et haut Dahomey est déprécié sur le marché européen. Les variétés locales ont été améliorées par l'introduction d'autres variétés dont les graines proviennent de la région de Nuatja au Togo où les Allemands ont acclimaté de nouvelles variétés. Le gouverneur Fourn les a répandues dans les stations du cotonnier à Abomey et Savalou.

EN CONCLUSION :

Les collections botaniques se sont constituées entre le XVI^e et le XVIII^e siècles à partir non seulement des voyages des naturalistes en Europe et aux quatre coins du monde, mais aussi de ceux des navigateurs et voyageurs restés généralement anonymes et qui ont largement contribué à l'enrichissement des herbiers et des jardins botaniques. La préoccupation constante des naturalistes a été la conservation des plantes dont beaucoup se perdaient au cours des voyages. C'est pour essayer de remédier à ce problème que s'est organisé un réseau de jardins sous les tropiques et en Europe, jardins qui servaient à la fois de relai pour les transferts et de centre d'essais d'acclimatation et de multiplication de plantes intéressantes sur le plan économique et agricole. Une école de voyageurs naturalistes fut créée à Paris en 1819 et des instructions remises aux voyageurs comportaient des dessins de la serre de voyage mise au point par Ward en 1829. Le jardin royal des plantes de Paris devenu en 1793 le Muséum National d'Histoire Naturelle a constitué un pôle d'attraction pour les voyageurs naturalistes.

Enfin, les plantes citées dans les mémoires remis aux capitaines, les plantes rapportées par les navigateurs, les plantes qui intéressent le plus les autorités politiques sont celles que l'on retrouve dans les stations expérimentales des colonies.

¹ Arch. Nat. Paris, Fonds Museum, AJ15/840

BIBLIOGRAPHIE

SOURCE NON PUBLIEES

Archives Nationales de Paris.

Fond Muséum

AJ15/565 : Instructions et règlements our les voyageurs naturalistes. 1791-1896.

Ecole de naturalistes voyageurs.

Plan des mesures pour multiplier les cultures. Dr Duibroue, 11 mars 1791

AJ15/840 : Lettre du Gouverneur du Dahomey, FOURN, au Directeur du Museum National d'Histoire Naturelle, datée de novembre 1922.

Fonds Colonies, série C, Correspondance à l'arrivée.

DENYAU de la GARENNE, "Mémoire rapportant les intérêts de la République de conserver l'établissement de Juda". C6/27/1 pièce 106. Paris, an VII.1799

BULLET Ch.P.J., "Deux plans de Ouidah, dréssés par l'Abbé BULLET", 1778. C6/27/2 pièces 57-58.

Archives Nationales Section Outre-Mer (ANSOM)

GOURG P.S. "Mémoire pour servir d'instruction au Directeur qui me succèdera au comptoir de Juda". Dépôt des Fortifications des Colonies, carton 75, pièce 118. 1791. 36 p.

Archives Municipales de Nantes

Série DD, n° 49

Bibliothèque Nationale. Paris.

MARCHAIS (Chevalier des), "Journal du voiage de Guinée et Cayenne fait en 1724, 1725 et 1726." Manuscrit Français, 1724 (publié par Labat J.B., 1730)

SOURCES PUBLIEES

ADANSON (Michel), Histoire naturelle du Sénégal, avec la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 1750, 1751, 1752, 1753. Paris, Cl. J.B. Bauche.1757 (pp. 1-189 : voyage au Sénégal).

BAUHIN (Jean), 1650-51, Historia plantarum universalis. 3 vol.

BUNARD (Victor), Les herbiers. Le Cosmos, 1891, T. XXI, pp. 118-122; 201-204.

BOSMAN (Guillaume)Voyage de Guinée. Utrecht, 1705; XVI, 520 p.

CLUSIUS (Carolus dit Charles de l'Ecluse), Historia rariorum plantarum Antverpia, 1601.

COMMELIN G., 1715, Horti medici Amstelaedamensis plantae rariores et exoticae. Lugduni Batavorum. 48 p. pl. hors texte.

CORNU (Maxime), Le jardin des plantes et les colonies françaises. Paris, 1901.

- COURTEIX (Germaine), Le jardin des Apothicaires de Nantes, Thèse de Pharmacie, Nancy.1929 .
- DALZEL (Archibald),The history of Dahomy. An inland kingdom of Africa. London, F. Cass. 1967 (1ère ed. 1793), 230 p.
- DAVIN (V), Quelques plantes exotiques comestibles, industrielles, médicinales et curieuses cultivées au jardin botanique de la ville de Marseille. Marseille, Barlatier, 1897. 22 p.
- DELEUZE (J.P.F.) Recherches sur les plantes d'ornement et sur leur introduction dans nos jardins. (s.l.n.d.)
- HERMANN (P.) , Horti Academici Lugduno-Batavi Catalogus. Lugduni Batavorum, C. Boutesteyn. 1657. 699 p.
- LABAT (Jean Baptiste) Nouveau voyage aux isles de l'Amérique. Paris, Th. Le Gras.1722, 6 vol.
- LABAT (Jean Baptiste), Nouvelle relation de l'Afrique occidentale. Paris, G. Cavelier, 1728; 5 vol.
- LE BERRYAIS, Traité des jardins ou le nouveau de la Quintinye. Paris, chez Belin. , 1789. 3° ed.4 vol. (Tome 4 : serres chaudes.)
- LINSEOTANUS (Johannes Hugo), "Description de la Guinée, Congo, Angola et autres pays maritimes d'Afrique." Dans Histoire de la navigation. Amsterdam. Annotations de B. Paludanus, Dr en médecine.1638.
- MAGNOL (P.), Hortus Regius Monspeliensis sive catalogus plantarum. Montpellier, H. Pech, 1697; 209 p.
- ORTEGAE (C.G.),, Novarum aut rariorum plantarum horti regii botanici matritensis. Madrid, Typ. Ibariana. 1797.
- PETIVER
- RAY (John), Historia plantarum. Londres 1686-1704. 3 vol.
- SMITH (Guillaume), Nouveau voyage de Guinée. Paris, 1751). 2 vol.
- THEVET, 1588
- WARD (N. B.), The growth of plants in closely glazed cases. London, 1812, 2° ed. 143 p.

REFERENCES

- BONNEUIL (Christophe). & KLEICHE (Mina), Du jardin d'essais colonial à la station expérimentale. 1830-1930. Eléments pour une histoire du CIRAD. Collection Autrefois l'Agronomie. Paris, CIRAD, 1993, 107 p.
- JUHE-BEAULATON (Dominique), "Les jardins des forts européens de Ouidah (Bénin) : premiers jardins d'essai." Cahiers du Centre de Recherches Africaines, 1994, n°8, pp. 84-105. Carte, 1 pl.

LE JUGE DE SEGRAIS René, "L'ancien jardin du roi le Monplaisir à l'Isle de France". Extrait de Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises, Saint Denis de la Réunion, Impr. Droulet, 1934, pp. 435-450.

LETOUZEY (Yvonne), Le jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824). Ed. du Muséum Paris, 1989. 678 p.

REYNIER (Alfred), "Les anciens jardins botanique de la Marine à Toulon et à Saint Mandrier (Var)". Extrait des Annales de la Société d'Histoire naturelle de Toulon. 1926. 11 p.

VANSINA (Jan) "Esquisse historique de l'agriculture en milieu forestier (Afrique équatoriale)" Muntu, Revue scientifique et culturelle du Ciciba, 1985, n° 2, pp. 6-33.